



INSONORISATION : LAISSER FAIRE LES SPECIALISTES

Stéphane Ways approche tout doucement de la quarantaine. Outre sa formation d'ingénieur du son à l'IAD (Institut des Arts de Diffusion), il a fait le conservatoire de musique. Après un parcours professionnel assez riche, depuis quelques années il a mis son talent au service de la lutte contre le bruit dans l'habitat et l'environnement.

Un des souvenirs les plus marquants de Stéphane concerne l'isolation acoustique d'une petite maison ouvrière, située dans la périphérie bruxelloise. Les voisins sont extrêmement bruyants et possèdent un chien.

Le chemin de fer passe à proximité de la propriété, les avions survolent le secteur. Le propriétaire qui travaillait en horaire décalé était en dépression nerveuse suite à un manque de sommeil. Il était sur le point de vendre sa maison, souligne Stéphane. L'ingénieur a analysé la meilleure solution à adopter. Il élabore alors un projet qui tient compte du budget mais aussi des contraintes esthétiques, architecturales et volumétriques. A l'origine, dans cette maison, rien n'était prévu en matière d'isolation acoustique.

Dans cet exemple et dans l'esprit du maître d'ouvrage, le côté esthétique importait peu. Le traitement s'est déroulé en trois grandes

phases. Le mur mitoyen d'abord. Le but étant de mettre en place des structures désolidarisées : des contre-cloisons combinant un certain nombre de matériaux isolants. La finition est faite en plaques de plâtre qui peuvent être peintes ou tapissées. Le travail a procuré une réduction de quelque 20 dB (décibels).

Ensuite, les plafonds. Même principe: il s'agit de mettre en place des faux-plafonds isolants, prêts à peindre ou à tapisser. L'épaisseur de ces derniers ne doit pas dépasser 8 cm. Puis, le traitement des vieux vitrages. On les remplace par des doubles vitrages spécialement prévus pour l'isolation acoustique. La différence avec un double vitrage normal réside dans l'épaisseur du verre, du vide qui les sépare et la pose de joints renforcés. Au fur et à mesure que le chantier avançait, étage par étage, le propriétaire a retrouvé le sommeil, preuve que le «traitement» est efficace.

Tout en un

Stéphane n'est pas qu'un spécialiste de l'isolation. Il dirige un bureau d'étude qui propose des conseils ponctuels ou des solutions globales. Le bureau peut même se charger des travaux. En effet, les devis comportent non seulement l'étude acoustique

mais aussi la réalisation. La méthode de Stéphane Ways, lorsqu'il établit un devis, est d'envisager les solutions les plus radicales pour ensuite proposer une série d'adaptations en fonction du budget. L'aspect initial des lieux peut être complètement respecté. Le prix de ce confort acoustique ? Il faut compter entre 90 et 100 € le m².

La plupart des chantiers n'excèdent pas une durée de plus d'une semaine.